

putés qui appuient le gouvernement seraient certainement d'accord, que la déclaration de l'honorable représentant de Laurier, disant qu'il ne suffit que d'examiner cette résolution, comporte une signification assez intéressante.

Je comprends fort bien ce qu'a voulu dire l'honorable représentant d'York-Ouest (M. Hamilton) quand il a parlé d'abdication de notre attitude de responsabilité si nous étions disposés à accepter la résolution. C'est en effet à mon avis exactement ce que nous ferions, et j'ai remarqué qu'en commentant ces suggestions, l'honorable représentant de Laurier a parlé, sur un ton détaché, de considérations politiques. Je puis dire que la résolution exprime nos sentiments à tous, mais surtout des sentiments, et non pas des idées, s'appuyant sur une pensée saine et réaliste et des pratiques constructives, à en juger d'après la teneur actuelle de la résolution. Notre parti ne pourrait nullement appuyer l'idée d'un comité qui se chargerait vaguement, au petit bonheur, de toutes les fonctions de la Chambre et du comité spécial du cabinet, s'il entreprenait toutes les tâches prévues par cette résolution de portée générale. Elle n'est pas sans intérêt mais, comme le disait l'autre jour le premier ministre (M. Diefenbaker) en traitant un autre sujet, si on l'adoptait, le parlement ne serait pas à la hauteur du rôle qu'il doit remplir.

J'ai suivi avec intérêt le discours prononcé par l'honorable représentant de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) pour présenter le projet de résolution. Nul n'a oublié la dette que nous devons tous, en ce pays, à sir John Alexander Macdonald. L'honorable député a signalé que la résolution avait été inscrite au *Feuilleton* les trois ou quatre dernières sessions et a cité assez longuement certains articles de journaux. Par exemple, il a cité un article de M. Norman Smith, publié par le *Journal* d'Ottawa, à l'appui de son affirmation qu'il faudrait maintenant examiner cette résolution. Mais je ferais remarquer aux honorables députés que l'article de M. Norman Smith portait sur un programme relatif à l'anniversaire de naissance du Canada et visait l'organisation d'une cérémonie particulière, pour commémorer cet anniversaire, et non pas une multitude de projets qui relèvent directement du gouvernement, du cabinet et du parlement et auxquels ils devraient consacrer tous les jours de chacune des dix prochaines années.

Voilà à mon avis ce qui constitue la différence évidente et très concluante de nos façons de penser. Cette grande résolution de portée générale a un immense attrait sentimental, mais elle est présentée de telle sorte

que nous ne pouvons absolument pas l'accepter. J'admettrais volontiers que nous invitions la reine, ce qui serait merveilleux, que les jeux Olympiques aient lieu chez nous, que nous recevions les délégués de l'OTAN et que nous organisions des festivals musicaux, mais rien de tout cela n'est mentionné dans la résolution dont nous sommes saisis. Les choses que j'ai mentionnées devraient être étudiées par un comité d'anniversaire institué à cette fin.

L'honorable représentant de Winnipeg-Nord-Centre a parlé d'un discours prononcé en mars dernier par l'ancien premier ministre à Hamilton, et il a parlé des mots pittoresques, pourrait-on dire, du *Daily Star*, de Toronto. Mais là encore nous sommes dans le domaine des généralités, et rien de plus que des généralités et des sentiments que partagent, naturellement, tous nos concitoyens. On nous a également parlé des paroles du premier ministre, publiées dans le document électoral bleu et blanc qu'on agite de temps en temps en cette enceinte. Je suis sûr que tous les Canadiens reconnaissent que le Canada est appelé à un grand avenir, mais cette résolution n'est pas le bon moyen d'y pourvoir. Nous avons vu cet excellent document mis à contribution par notre parti en de nombreuses circonstances. Je crois que l'honorable représentant de Westmorland (M. Murphy) en a cité des passages de temps à autre. Son étude approfondie du document et les connaissances utiles qu'il a dû en tirer devraient, croyons-nous, lui faire traverser le parquet de la Chambre. Examinons cependant le problème plus en détail.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** L'avez-vous lu vous-même?

**M. Best:** Parbleu! Les huit semaines qui se sont écoulées depuis l'ouverture historique du Parlement par Sa Majesté la reine ont été très encourageantes et fructueuses. On pourrait avoir l'impression du contraire en lisant la résolution.

**M. Winch:** Je comprends maintenant pourquoi vous avez attendu deux mois pour prendre la parole.

**M. Hamilton (York-Ouest):** Voilà une observation déplacée.

**M. Best:** Il me semble que l'honorable député de Vancouver-Est (M. Winch) avait l'habitude de dire qu'il est socialiste et, par conséquent, pratique. Cette résolution est le plus bel exemple que j'aie vu, depuis le peu de temps que je siège ici, de l'absence de tout esprit pratique.

**M. Winch:** J'espère que vous serez là quand je prendrai la parole.

**Une voix:** Assoyez-vous.